

Delémont, le 7 décembre 2018

Horaire 2019

Détail des modifications

CFF

o Ligne 240 Bienne – Delémont – Porrentruy – Delle – Meroux (Gare TGV)

- Sur la ligne RE Bienne – Delle, **10 paires de courses sont prolongées jusqu'à la gare de Meroux (gare TGV). L'accès au TGV est donc facilité** pour les Jurassiens !
- La desserte ferroviaire de Grandgourt est réduite en raison de la prolongation des trains sur la France. Pour palier à cela, la cadence horaire est complétée sur la ligne 91 Montignez-Courtemaîche : un bus circule chaque heure entre 6h30 et 20h30, avec correspondance en gare de Courtemaîche.
- **Courtételle, Courfaivre: les trains RE s'y arrêtent**, créant ainsi un service intégral toutes les 30 minutes en alternance avec les trains S3 et dans chaque direction pour toutes les gares entre Delémont et Porrentruy.

Chemins de fer du Jura

o Ligne 236 La Chaux-de-Fonds – Le Noirmont – Saignelégier – Glovelier

- Le temps de trajet Saignelégier - Delémont est réduit de 2 minutes, et celui de Saignelégier à Porrentruy de 7 minutes.
- Les correspondances sont allongées à Glovelier en direction de Saignelégier, les battements passant de 2 à 10 minutes en provenance de Delémont et de 16 à 19 minutes en provenance de Porrentruy.
- **Le temps d'arrêt est prolongé de 5 minutes à Saignelégier en direction de Glovelier. Il est réduit de 5 minutes dans l'autre sens.**

o Ligne 238 Porrentruy – Bonfol

- Les correspondances de/vers Delémont sont excellentes : le temps de battement à Porrentruy est en règle générale de 3 minutes.
- Du lundi au vendredi, la cadence à la demi-heure aux heures de pointe est proposée.
- Un compartiment de 1ère classe est aménagé.

o Ligne 22.133 Saignelégier – Tramelan – Glovelier – Bassecourt

- Pour maintenir les correspondances actuelles aux Reussilles, du lundi au vendredi, certaines courses ne passent plus par Les Genevez. Pour ces courses, un changement de bus est

nécessaire au Prédame, mais une correspondance est assurée grâce à la mise en place des navettes suivantes :

- Les Genevez : départ à 6h22, permettant des arrivées à 6h52 à Glovelier avec changement au Prédame.
- Le Prédame : départs à destination des Genevez, en correspondance avec le bus provenant de Glovelier, à 6h51, 12h21 et 15h44.
- Du lundi au vendredi, une course supplémentaire part à 12h07 de Tramelan pour Le Prédame en passant par Les Genevez.
- **Le samedi, la course de 6h40 au départ de Tramelan pour Bassecourt est retardée d'une heure ; elle arrive à 8h30 à Jura Centre à Bassecourt.**

o Ligne 22.134 Glovelier - Saignelégier

- Le village de Boécourt ne peut plus être desservi par cette ligne suite au déplacement des croisements des trains de la S3 à Bassecourt.
- En revanche, la zone d'activités microrégionale (ZAM) de Glovelier est desservie de façon plus régulière, soit 10 fois par jour du lundi au vendredi, 3 fois le samedi et une fois le dimanche.
- **A Glovelier, le temps d'attente pour les voyageurs se rendant à Porrentruy est réduit de 6 minutes.**

CarPostal

DISTRICT DE DELÉMONT

o Transports urbains Delémontains / Ligne 2 Gare - Cras-des-Fourches

- Le parcours de la ligne 2 est modifié : il ne passe désormais plus par la route du Vorbourg et circulera toujours dans le même sens, à savoir : Gare -> **Centre l'Avenir** -> Lilas -> Morépoint -> Cras-des-Fourches -> Rue des Andains -> Route de Bâle -> Ticle -> Gare (liste des arrêts non exhaustive).
- Ces modifications améliorent les correspondances avec les trains en gare de Delémont.

o Ligne 11 Delémont - Moutier

- Certaines courses du matin seront assurées par un bus articulé.
- Les courses en soirée de la ligne 16 Delémont-Châtillon, au départ à 20h52 et 21h52 de Delémont Gare et qui desservent également Courrendlin circulent dorénavant dans le sens inversé, soit Courrendlin -> Châtillon.
- **Le temps de trajet jusqu'à Courrendlin est donc réduit.**

o Ligne 15 Delémont - ZA Communance - Courtételle

- La ligne 15 dessert systématiquement la **zone d'activités (ZA)** de la Communance (parcours modifié) et dessert Courtételle aux heures de pointes, où une boucle sera effectuée et offrira de nouvelles possibilités aux habitants.
- Le matin, une correspondance Delémont Gare - ZA Communance est assurée par bus (ligne 15) à chaque train arrivant en gare de Delémont entre 5h22 et 7h52.
- Le soir, un bus de la ligne 15 assure une correspondance à chaque train au départ de Delémont Gare entre 16h00 et 19.00.

o Ligne 16 Delémont – Châtillon

- Le tracé de la ligne 16 est modifié : il ne dessert plus la ZA de la Communance. Le temps de déplacement entre Châtillon/Rossemaison et Delémont Gare est donc raccourci.
- Les courses de 20h52 et 21h52 qui desservent Courrendlin et Châtillon sont modifiées : elles desservent désormais Courrendlin puis Châtillon (auparavant le sens était inversé Chatillon -> Courrendlin).

HAUTE-SORNE

o Ligne 50 Courfaivre – Bassecourt

- **La grande nouveauté est qu'une boucle urbaine voit le jour à Bassecourt.** Elle desservira notamment l'entreprise Ruedin (arrêt Combe), l'école secondaire (arrêt Grand-Pré) la halle des fêtes (arrêt Halle des Fêtes), l'EFEJ (atelier de réinsertion - arrêt EFEJ), le home (arrêt Claire-Fontaine) et le Centre Coop.
- Le village de Courfaivre est à nouveau relié à la gare de Courfaivre et aux correspondances ferroviaires, tant en direction de Delémont que de Porrentruy.

o Ligne 51 Bassecourt – Montavon

- Certaines courses desservent désormais le haut du village de Boécourt. Cette nouvelle offre est intéressante pour les habitants ainsi que pour les employés des entreprises situées dans cette zone.
- **L'offre diminue quelque peu pour le village de Montavon, mais** une desserte horaire est assurée toute la journée.
- La ligne 51 de CarPostal ne circule plus via Glovelier mais systématiquement par la route cantonale Boécourt-Bassecourt.
- Le concept de desserte de cette ligne privilégie la correspondance aux trains le matin et assure celles du soir pour le retour.

o Ligne 52 Bassecourt – Soulce

- **L'offre diminue quelque peu pour le village de Soulce, mais** une desserte horaire est assurée toute la journée.

CLOS-DU-DOUBS

- En raison des travaux, le bus ne passe désormais plus en ville de St-Ursanne: depuis la porte St-Pierre, les bus sont systématiquement prolongés en direction des arrêts « Ecluse » et « Les Rangiers » à proximité de la Maison du tourisme et du camping.
- **L'arrêt « Ville » est déplacé sur la route du Clos du Doubs devant le Pont St-Jean.** Il est relié jusqu'à 15 fois par jour en semaine avec la gare de St-Ursanne.

AJOIE

o Ligne 71 Porrentruy - Hôpital - Bure

- Les samedis et dimanches, la desserte de Fahy se fait via Bure, par la ligne 71.

o Ligne 72 Porrentruy – Beurnevésin

- Un nouvel arrêt, dénommé « Ô Vergers d’Ajoie », est créé devant le nouveau Musée suisse des fruits et de la distillation.

o Ligne 73/78 Porrentruy – Chevenez – Damvant / Fahy

- Une course supplémentaire est ajoutée le matin à 5h43 en semaine. Il est ainsi désormais possible d’accéder pour 6h à la zone industrielle de Chevenez depuis Porrentruy et, pour les travailleurs frontaliers, depuis la France, en correspondance avec le premier train du matin.
- Les samedis et dimanches, la desserte de Fahy se fait via Bure, par la ligne 71.

o Lignes 74 Porrentruy – Bressaucourt et 75 Porrentruy – Villars-sur-Fontenais

- La ligne 75 ne circule plus en vieille-ville de Porrentruy ; le Lycée cantonal est desservi par la ligne 74.
- Les samedis et dimanches, des améliorations des temps de déplacements et des correspondances en gare de Porrentruy ont été apportés.
- La ligne 75 dessert nouvellement la rue des Planchettes, favorisant notamment l’accessibilité au Musée et aux Planchettes.

o Ligne 91 Montignez – Courtemaîche

- La cadence horaire est complétée, en lien avec la réduction de la desserte ferroviaire de Grandgourt due à la prolongation des trains sur la France.
- Désormais, un bus circule chaque heure, entre 6h30 et 20h30, avec correspondances en gare de Courtemaîche.

NOCTAMBUS

- A Courgenay, le parcours est modifié : arrêt sur la route cantonale au lieu du détour dans la zone industrielle et du passage devant la gare.
- A St-Ursanne, le parcours est également modifié afin d’éviter des problèmes de circulation à la gare. Cette dernière n’est désormais plus desservie.
- Les arrêts « Les Rangiers » et « Ville » (situé à côté du pont St-Jean) sont quant à eux toujours desservis.